

APPROCHE DU SYSTÈME GRAPHIQUE DE LA *SÉQUENCE DE SAINTE EULALIE*
(DEUXIÈME MOITIÉ DU IX^e SIÈCLE)

Liselotte Biedermann-Pasques
CNRS-INaLF

Equipe «Histoire des systèmes graphiques du français et de ses variétés»

OBJECTIF

QU'EST-CE qu'écrire en langue d'oïl dans la deuxième moitié du IX^e siècle? Nous avons tenté d'analyser le système graphique du très ancien français dans un des premiers textes littéraires. Est-il vrai que l'écriture des mots de l'ancien français est si simple, si phonétique qu'on a bien voulu le dire? Peut-on, à partir d'un de ces premiers documents littéraires dégager quelques caractéristiques sur la genèse du système graphique du français et sur son évolution?¹

MÉTHODOLOGIE

Pour l'analyse du système graphique il fallait évidemment recourir au manuscrit, un manuscrit, anonyme, composé vers 881, conservé à la Bibliothèque municipale de Valenciennes².

L'analyse linguistique et graphique a été établie à partir d'une photocopie du document manuscrit, vérifiée à Valenciennes en comparaison avec le manuscrit³.

1. Ce texte a été écrit dans la «Nouvelle orthographe rectifiée» (6/12/1990).

2. Le *manuscrit* 150 de la Bibliothèque municipale de Valenciennes est un codex de 143 feuillets qui regroupe la traduction en latin, par Rufin, des *Huit discours* de saint Grégoire de Nazyançe (traités théologiques, 140 feuillets) ; suivis de trois poèmes en latin, dont un sur sainte *Eulalie* ; vient ensuite *la Séquence de sainte Eulalie* en français (folio 141 verso) suivie du *Rithmus teutonicus*, poème en langue germanique, ces deux derniers étant écrits de la même main. Ce codex trilingue porte, selon Renée Balibar, «l'invention de la littérature européenne» (cf. *Eulalie et Ludwig*, ouvrage dactylographié, p. 8).

3. Pour une mise au point récente des travaux autour de ce document, cf. *La cantilène de sainte Eulalie*, Actes du Colloque de Valenciennes, édités par Marie-Pierre Dion, 1990.

BIBLIOTHEQUE
MUNICIPALE
LEZ-VALENCIENNES

Buona pulcella fut eulalia. Bel aures corps bellezour anima
 Uddrent lauentre li do liuns. Uoldrent la faire diuile seruir
 E lle nont eskoltes les malz conselliers. Quelle do ranciez chi maone ^{sur enciel}
 Ne por or nea ar gente ne paramenz. Lor manance regial ne prei ement ^{une nefice}
 Niule cose non la pourre omq pleier. La polle sempre n amast lo do
 E poro fut present de maximien. Chi noz eret acels dis soure pagiens
 E lle en orret dont les nonq chide. Que d elle fuire lo nom xpi sen.
 E lle ne adunet lo suon element. Metz sostendret let empdelement
 Quelle pelette sa uirginitez. Loros fuire morte a grand honnestez
 E ne enl fau lo getterent com arde roste. Elle colpes n aures poro ^{nos cost}
 Nezo nos uoldret concuerdre li noz pagiens. Le une seade li rouerte ^{coler la}
 La domizelle colle kase n contredise. Uolt lo seule laziet seruante ^{krift}
 In figure de colomb uolt auer. Tuit oram que por nos degne prier
 Que d auisite de nos xpi mereit. Loit la mort & alui nos laist utir
 Par saunt demantia
 RITH MUS TEUTONICUS DE PINE MEMORIE HLUDWICO REGE
 FILIO HLUDWICI REGE REGIS.

Séquence de sainte Eulalie

BMV, ms. 150, fol. 141 v° (vers 881)

© Bibliothèque Municipale de Valenciennes. Photo num. F. Leclercq.

Nous nous proposons d'examiner dans un premier temps la typologie des formes graphiques qui composent ce texte ; dans un deuxième temps l'emploi des graphèmes traditionnels en usage à l'époque.

1. TYPOLOGIE DES FORMES GRAPHIQUES

1.0. *Quelques chiffres et leur signification*

Les formes graphiques de ce texte, de type religieux, qui célèbre le martyr de sainte Eulalie, paraissent à première vue très proches du latin d'église. L'analyse linguistique permet, cependant, de les classer, en quatre sous-ensembles, certes plus complémentaires qu'exclusifs (*des formes graphiques du très ancien français, des formes graphiques «hybrides», des formes graphiques proprement latines, des formes qui comportent des traits régionaux picards-wallons*) qui, par ordre de fréquence décroissante, présentent les caractéristiques suivantes :

1.1. *Les formes du très ancien français (66,85%)*

Les formes graphiques de ce document sont majoritairement en très ancien français, soit 66,85% de l'ensemble des formes. Elles présentent une notation très soignée de certains faits phoniques, comme l'opposition *l* mouillé-*l* latéral, une notation précise des diphtongues nouvelles de l'ancienne langue, ainsi que des marques morphologiques verbales et nominales, bien en place.

1.1.1. Notation d'une opposition *l* mouillé-*l*, type *con[sellier]/tolir*

La notation du mot français, au pluriel, *con[sellier]*³⁴ (latin *consiliariu(m)* «celui qui conseille») par *l* double suivi de *i*, là où le latin présente un *l* simple, témoigne d'un réel souci de notation d'un son proprement français (appelé plus tard *l* mouillé), surtout si l'on met en rapport cette notation avec celle de l'ancien verbe français *tolir* 11 «enlever», latin *tollere*, dans lequel un *l* a été supprimé devant *i* notant ainsi *l* simple par opposition à *l* mouillé, *lli/li*.

1.1.2. La prise en compte à l'écrit des diphtongues nouvelles du très ancien français

Les diphtongues de l'ancienne langue sont dans l'ensemble notées avec beaucoup de précision.

ai, dans *lai[st]* (lat. *laxet*) *alui no[st] lai[st] uenir* 14 ; *faire, Voldrent lafaire* 2 ;

ae+n, probablement avant nasalisation, *maent* (latin *mānet*) *chi maent [u] en ciel* 3 ;

au, *auret* 1, plus que parfait (latin *bābuerat*) ; noté aussi par le maintien de *l* devant consonne, *mal[st], le[st] mal[st] con[sellier]* 3 ;

ei, *concreidre* 11 (latin *credere*) ; *pleier* 5 (lat. *plicāre*) ; *preier* 13, (lat. *precāre*) ;

4. Le chiffre cité après chaque exemple, *con[sellier]* 3, correspond à la séquence selon sa disposition dans le manuscrit, soit 15 séquences, dont 10 sont composées d'une succession de deux décasyllabes (à 5 séquences près, 3, 5, 6, 11, 15).

ei+n, avant nasalisation, *ueintre* 2, (latin *vincere*>**vintyere*>*ueintre*) avec notation du *t*, graphie phonétique, issue de la palatalisation de *c* latin +*e* (XIII^e s *veindre*, avec rétablissement de *c* étymologique latin) ;

eu, *lo ſeule*, 12 (latin *saeculum* «siècle»), forme galloromane⁵ ;

ie, *chielt* 7 (latin *calet*) ; *ciel* 3 (lat. *caelum*) *lo chief* 11 (latin *caput*) ;

ou, *pouret* 5 (latin *pōtuerat*) ; *Par ſouue clementia* 15 (latin *sua*)

uo, *ruouet* 12 (latin *rōgat*), etc⁶.

1.1.3. La notation des marques de désinence verbale de personne, de temps et de mode

Sur un nombre total de 41 formes verbales (soit 23% sur l'ensemble des 178 formes graphiques), 37 sont typiques de formes graphiques du très ancien français⁷.

- Au présent : *Ellent adunet*, «elle s'y abandonne» 8, verbe *aduner*, avec notation du *t* de désinence latine, 3^e pers. du singulier, sans doute légèrement prononcé, qui tendra à s'effacer au XII^e siècle ; vr aussi *Illil/li li en ortet* «l'exhorte à», avec maintien de *t* final, du verbe ancien *en(h)orter* (latin *exhortari*), noté en deux segments graphiques, le préverbe ayant été probablement confondu avec le pronom adverbe *en*, d'emploi très fréquent.

- A l'imparfait : *Chi rex eret* «qui était roi».

Le texte présente l'emploi de l'ancienne forme de l'imparfait, *eret* (latin *erat*) qui sera remplacée par la suite par *estoit*, à l'origine de notre imparfait moderne.

- Au parfait : *non contredist* 10 «elle ne s'opposa pas à» (du latin *contradice-re*, de *dicere*, parfait *dixit*, **diksit*, *dist*), avec *s* prononcé devant *t*.

- Au conditionnel :

Melz ſoſtendreiet leſ empedementz 8

1 2 3 4-5 1 2 3 4 5

Le verbe *ſoſtendreiet*, avec *d* épenthétique entre les consonnes *n* et *r*, présente une notation précise du conditionnel, avec l'ancienne graphie de la désinence de l'imparfait *-iet* (lat. *ēbat*, **ēat*), témoin la désinence de la graphie *auetiet* («avait»), en galloroman⁸. Dans la *Séquence de sainte Eulalie* on remarquera la valeur dissyllabique de cette finale prononcée *ei-et*, qui participe au rythme de la séquence, entraînant un décasyllabe régulier composé de 5+5 syllabes.

- Au subjonctif imparfait : *non amaſt* (*La polle ſempre ñ amaſt* 5)

5. Selon Pope (1961, §641) la forme *ſeule* (latin *saeculum*/**seg(u)lu*), serait une forme ancienne galloromane.

6. Cf. aussi la diphtongue *uo* dans *buona* 1, forme graphique hybride (lat. *bona*), avec une diphtongue devant *n*, non encore nasalisée, qui pourrait être une forme du Nord (Pope 1961, §599).

7. Sur les quatre autres formes verbales, deux présentent une forme graphique hybride, latino-française, une abréviation latine notant la syllabe initiale. *Quelle pdesſe* 9, fut *ſentede* 6 ; une autre forme est latine, *uolat* 13 ; la quatrième présente un trait de parler régional, avec maintien de la diphtongue *oi*, *noſ coilt* 19 «elle ne cuit point».

8. Cf. Fouché (1967, le Verbe, §123, p. 238).

La désinence verbale en *-a|t*, de type morphonogrammique, caractéristique du subjonctif imparfait (du latin *amá(ui)ss(e)t, amast*), est une forme graphique étymologique et historique, conforme à l'évolution phonique. L'opposition de mode, indicatif parfait/subjonctif imparfait, caractérisée par les désinences *-a/-ast*, très probablement perceptible à l'époque par la prononciation du groupe consonantique final *st* au subjonctif, se transformera par la suite en une opposition de durée, décrite et commentée à partir de Palsgrave 1530⁹.

1.1.4. La morphologie nominale

La morphologie nominale est d'ores et déjà en place, avec la notation de la marque du féminin, *furet morte* 9, de l'opposition singulier/pluriel, *nepreieient* «ni prière»/*neparamenz* 4 «ni ornements», avec un pluriel en *z* /ts/ ; l'accord est assuré au niveau du groupe syntaxique, type *le| mail| con|sellier|* 3, avec la notation du pluriel en *s*.

La marque du pluriel en *z* /ts/ connaît dès cette époque une variante en *tz* (graphème composé à la fois plus phonétique, dans la mesure où la notation de *t* correspond effectivement à un élément de la prononciation, mais aussi plus analytique et morphologique, dans la mesure où il prend en compte le *t* final du singulier, avec addition de la marque *z* du pluriel), *les empedementz* 8 «tortures», qui présente une redondance des marques, l'affriquée sourde étant notée à la fois par *z* et par *tz*.

On relève enfin une tendance à l'identification d'un suffixe français féminin en *-elle*, qui deviendra par la suite une tradition graphique. Le *l* double latin a été maintenu après *E* dans la notation du pronom personnel féminin, *elle*, dans le démonstratif féminin, *celle kose* 12, mais aussi dans la finale de *domnizelle* 12, latin *dominicella* et de *pulcella*, la finale *-elle* devenant par la suite une tradition d'écriture du morphogramme final, féminin.

D'un point de vue d'une théorie de l'écrit, on peut affirmer avec une certaine probabilité, que la notation des marques morphogrammiques en finale (tant pour le *t* de désinence de la troisième personne du singulier, que pour le *e* du féminin et pour le pluriel en *z* et *tz*), est d'ordre phonogrammique à l'époque, ces marques étant prononcées à l'oral. De nos jours la plupart des marques grammaticales sont devenues visuographiques, le *s* du pluriel n'est plus perçu qu'en liaison, le *e* du féminin, du type *morte*, servant à noter la prononciation de la consonne qui précède. Dans ce secteur il y a eu dans l'ensemble passage du morphonogrammique au visuographique.

1.2. Les formes graphiques «hybrides» (15,16%)

Viennent ensuite des formes graphiques de type «hybride» (soit 15,16% de l'ensemble des formes), un radical latin ou proche du latin étant suivi d'une dési-

9. R. Estienne (*Traicte de la grammeire francoise*, 1557, 8) signale l'opposition de mode indicatif/subjonctif, liée à un allongement noté par *s* muet en syllabe finale devant consonne, dans *il osta/qu'il ostast, il pleut/qu'il pleust*, cet *s* ayant selon nous, encore au XVII^e et XVIII^e siècle, une fonction morphonogrammique, visuographique, distinctive. Pour les conséquences de l'amuissement de *s* implosif sur la durée de la voyelle qui précède, cf. Straka (1979, 443-464) «Remarques sur la désarticulation et l'amuissement de l's implosive».

nence proprement française, type *bellezour* (cf. ci-dessous), avec la notation d'une affriquée sonore et d'une diphtongue qui n'existaient pas en latin ; à l'inverse, un radical avec une forme diphtonguée de l'ancien français voisine avec le maintien de *a* final latin, marque de l'adjectif féminin, *buona* 1, qui couvre probablement la réalité d'une voyelle détimbrée en très ancien français, de type *e* caduc. D'autres formes, bien françaises, présentent dès cette époque une structure consonantique latine (et la conserveront en français contemporain), type *corps* (latin *corpus*) ; à l'inverse, le maintien d'une structure vocalique latine peut couvrir des variétés de prononciation diphtonguée, type *fou* «feu». Enfin un certain nombre de mots grammaticaux s'intègrent dans des structures syntaxiques proches du latin.

1.2.1. Radical latin/désinence française (et inversement), type *bellezour*

L'adjectif *bellezour*, comparatif synthétique (latin *bellatiorem*, qui sera remplacé par la suite par une forme analytique avec adverbe, «*plus belle*») présente d'une part un radical latin dont le *a* final est passé à *e* en français ; il est suivi d'autre part d'une finale proprement française, avec une affriquée sonore *dz* (issue de la palatalisation de *t+yod*), notée *z*, suivie de la diphtongue française *ou*. L'identité graphique du radical latin et de l'adjectif féminin français entraînait, selon nous, à l'époque, l'accès à la préhension immédiate du mot, et facilitait ensuite la compréhension de graphèmes qui notent des sons non attestés dans le système phonologique latin.

Le participe passé féminin : \tilde{p} sentede «présentée», «*E poro fut \tilde{p} sentede maxmien* 6».

Dans l'ancien participe passé français \tilde{p} sentede, une abréviation latine, \tilde{p} , correspondant à *prae*, *pre*, a été utilisée pour la notation du segment /pre/ en syllabe initiale (ce qui correspond à un principe d'écriture visuographique et phonogrammique). La notation par un signe d'abréviation latine bien connu d'un segment de vocable français entraîne une forme graphique hybride qui tend à montrer que la juxtaposition au français de signes proprement latins ne posait aucun problème à l'époque, et que le passage de l'écriture latine à l'écriture française devait aller plus ou moins de soi chez les lettrés, auteurs ou copistes.

Ce participe passé féminin en *-ede* (du latin *-ata*, *-ada*, *-e(d)e*, puis *-ée*) se caractérise par une finale morphogrammique prononcée (type masculin *presentet*/féminin *presentede*). Au cours de l'histoire cette notation morphogrammique des oppositions de genre, perceptible à l'oral tant pour le masculin que pour le féminin, tendra à se réduire, d'abord au XVI^e avec la tendance à l'amuïssement des consonnes finales, à la seule perception de la finale du féminin grâce à la notation de *e* caduc, type *gran(d)/grand(e)*. La finale de type *-et/-ede*, modernisée au XVII^e siècle en *é/ée* sera fondée ensuite sur une opposition de durée perceptible, masculin bref/féminin long, bien décrite par Buffier 1714 et d'Olivet 1730, qui progressivement cependant ne se fera plus entendre, les morphogrammes notant l'opposition masculin/féminin devenant au XX^e siècle essentiellement visuographiques¹⁰.

10. La perception des oppositions de durée liées au système morphologique (les oppositions de genre, masculin bref/féminin long, de nombre, singulier bref/pluriel long) encore en vigueur ça et là régionalement et dialectalement, tendent à disparaître du français commun depuis le XX^e siècle.

1.2.2. Structure consonantique et/ou vocalique latine, type *corp*]

Le monosyllabe *corp*], *Bel auret corp*]

***pulcella* 1, *domnizelle* 12**

ts, tʃ dz

La forte parenté graphique du très ancien français *pulcella*, avec le latin *pulcella*, compense probablement l'éloignement consonantique dans la prononciation du français et de ses variantes régionales, *c* latin devant *e*, étant passé après palatalisation à *ts* dans un français commun, à *tʃ* en picard.

Dans *domnizelle*, latin *dominicella*, il y a de même une forte parenté graphique entre le radical latin et celui de la forme française, suivi d'une notation proprement française en *z* de l'affriquée sonore /dz/.

***fou* /*fuou*, *fueu*/**

Le mot *fou* 10 «feu» présente la conservation des voyelles *o* et *u* de l'étymon latin *focu(m)*, facilitant l'identification du mot, qui recouvre vraisemblablement une prononciation diphtonguée de *o* ouvert latin en *uo*, soit des variétés de prononciations du type *fuou*, *fueu*.

1.2.3. Structures prépositives proches du latin¹¹***Ad une*]*pede* 11**

VCV

***Po*]t *la mort* 14**

L'emploi de *Ad* pour à préposition (du latin *apud*) avec la valeur de l'instrumental «à l'aide de, avec», s'identifie à «du latin à la française» ; le *d* analogique de la préposition latine s'explique par les nécessités euphoniques et prosodiques de la phrase française qui tend à éviter l'hiatus, l'intercalation de *d* offrant ici la succession heureuse Voyelle-Consonne-Voyelle.

Le syntagme *Po*]t *la mort* 14 «après la mort» présente l'emploi d'une préposition latine jointe à des vocables français.

poro* 6 (*por o*) 10**poro*] 9 (*por o*]*e*) *furet morte***

Les locutions prépositives de cause, *poro* «pour cela» et *poro*] *furet morte* «pour cela elle se mourut», présentent une métathèse proprement française de la préposition latine *pro* en *por*, agglutinée au pronom neutre *o* issu de *hoc* «cela», la deuxième forme se terminant par l'enclise du pronom personnel](*e*), *poro*] (proprement *por-o-]e*).

11. Certaines tournures syntaxiques sont proprement latines, sans emploi de la préposition à (*E poro fut presentede maximien* 6 «et pour cela elle fut présentée à Maximien»).

Ces formes prépositives du très ancien français, proches du latin, avec agglutination graphique respectivement de deux et de trois morphèmes grammaticaux à la manière des segmentations agglutinées de manuscrits latins de l'époque¹², correspondent, selon nous, à la notation de séquences de l'oral (principe d'écriture phonogrammique).

Ces formes graphiques hybrides, qui présentent l'imbrication plus ou moins étendue de formes latines et de notations françaises, ou qui présentent une structure vocalique et/ou consonantique latine, ont, selon nous, une double fonction, sous l'angle d'une théorie de l'écrit. Le rapprochement avec le latin a une fonction visuographique et sémantique d'identification du mot. Il sert d'ancrage permettant une reconnaissance immédiate du mot liée à une longue pratique de l'écrit latin pour les auteurs ou copistes de l'époque ; il sert en quelque sorte de contrepois aux notations proprement françaises de phonèmes nouveaux, non répertoriés en latin, comme la notation de variétés de diphtongues de l'ancien français, de palatalisations, d'affriquées ou autres sons propres à l'évolution en français.

1.3. Les formes graphiques latines (11,23%)

Les mots proprement latins, y compris les abréviations latines, représentent 11,23% de l'ensemble des formes graphiques, et viennent au troisième rang. Ce sont soit des mots sémantiquement pleins du type *anima*, *clementia*, *eulalia*, soient des mots grammaticaux, liés en particulier à la tournure négative de la phrase, proche de la syntaxe latine.

Les mots sémantiquement pleins se situent essentiellement dans les premières et dernières séquences du poème (*anima* 1, *eulalia* 1 ; *uolat* {a ciel} 13, *oram* 13, forme tronquée de *oramus* «prions» ; *clementia* 15). Ils créent le paysage hagiographique du poème, dont ils constituent le cadre. Les séquences avec *rex* 6, 11, situées vers le milieu du poème, mettent en scène le roi payen, responsable du martyre.

Le mot *dieu* apparaît dans l'ensemble du poème, trois fois sous la forme de l'abréviation latine traditionnelle, *dō*, séquences 2, 3, 5, relayée par l'abréviation de tradition grécolatine, *xps* 14 «Christus» (cf. 2.4.1. *Abréviations latines*). On relève un seul emploi du mot *krist* 12, avec une graphie *k* de type phonétique, que l'on retrouvera par la suite dans des chartes francopicardes des XII^e-XIII^e siècles, cf. *ki* pour *qui*¹³.

Les autres formes latines sont de type morphosyntaxique et concernent la phrase négative de l'ancien français, qui emploie l'adverbe latin de négation, *non*, pour une prononciation française probablement /nEn/, séquence 5, et trois abréviations de celui-ci, (*nō*), séquences 5, 10, 12 :

Niule co|e non la pouret omq; |omque| pleier 5
ñ (La polle |empre ñ ama|t 5)
ñ (Elle colpe| ñ auret 10)
ñ (La domnizelle celle ko|e ñ contredi|t 12)

12. Pour la segmentation de manuscrits latins de l'époque, en comparaison avec la segmentation graphique de la *Passion du Christ* (980), cf. la communication présentée au Colloque de Linguistique Romane à Bruxelles, 1998, «Histoire de l'orthographe du français à travers les manuscrits».

13. Cf. Wüest (1995, *LRL*, T. II, 2, 302).

1.4. Notation de différents traits de parlers

Viennent enfin, au quatrième rang, des formes graphiques qui présentent des traits proprement picards et wallons, soit 6,17% des formes, qui correspondent à ce que l'on pourrait appeler le «dosage régional ou dialectal» du texte.

Sous l'angle d'une théorie de l'écrit, la notation de traits proprement régionaux, y compris morphosyntaxiques, correspond à l'application du principe d'écriture phonétique, la nécessité d'une certaine correspondance entre l'écrit et l'oral.

1.4.1. Traits régionaux (picard-wallon 6,17%)

– Spirantisation du groupe latin *ab'l* en *awl*, type *diaule* «diable»

Le développement du groupe latin *ab'l*, *diab(o)lu(m)*, en *awl*, graphie *awl*, *diaule 2*, se rencontre plus particulièrement en picard et en wallon¹⁴.

– Insertion de *w*, type *auuifjet* 14 ; Par *louue clementia* 15

L'insertion de *w* après *u* dans la forme verbale de l'imparfait du subjonctif *auuifjet*, du latin *habuisset* «(qu'il) ait (pitié de nous)», pourrait être un trait du parler picard et wallon¹⁵. L'adjectif possessif féminin *louue* (forme tonique du latin *sua*, devenu *soua*, *soue*, après diphtongaison de *o* fermé) présente, de même, l'insertion de *w* après *u*, entre la première et la deuxième syllabe.

– Maintien de *k* devant *a*, type *causa /koʃe, coʃe*

Le maintien de *k* devant *a* et la notation par *k* et *c*, *koʃe* 12, *coʃe* 5, du mot ordinairement prononcé *choʃe* en très ancien français commun après palatalisation de *c* devant *a*, latin *causa*, peut être compté de même parmi les traits picards¹⁶.

– Maintien de *t* final dans les désinences de formes verbales et les substantifs, type *elle e[koltet, uirginitet]*¹⁷

Le maintien de *t* final à la troisième personne du singulier du présent indicatif des formes verbales, sur le modèle du latin *uolat*, probablement encore légèrement prononcé au IX^e siècle (voir aussi le maintien de *t* dans les finales du plus que parfait, *auret* 10, *furet* 17, etc.), comptera par la suite parmi les traits picard et wallon où cette finale sera longtemps conservée. Il en est de même du maintien de *t* final dans les substantifs qui remontent à des formes latines en *-at(em)*, cf. *uirginitet* 9, *honefjet* 9.

– Neutralisation du féminin, type *lo getterent [pour la]*

L'emploi du pronom personnel masculin *lo* 10 pour le pronom féminin *la* (il s'agit de *Eulalie*) correspond à une neutralisation du genre, propre au système picard-wallon¹⁸.

14. Cf. J. Chaurand (1972, 54) ; LRL (1995, 293).

15. Cf. J. Chaurand (1972, 97-98).

16. Cf. J. Chaurand (1972, 49-50).

17. La prononciation régulière de ces finales au IX^e siècle n'a pas été comptabilisée parmi les traits de parles régionaux.

18. Cf. J. Chaurand (1972, 103). Les *Serments de Strasbourg* 842 présentent un cas semblable de neutralisation du féminin (*suo part*, généralement corrigé en *sua part*), alors qu'il pourrait s'agir de la notation d'un trait de parler picard.

– **Emploi du pronom féminin *lei*, comme variante de *li*, type *dont lei nonque chielt***

La variante *lei* du pronom personnel féminin *li*, cas régime indirect (*dont lei nonque chielt* 7 «dont peu *lui* chaut») pourrait correspondre à un trait de l'est, à un trait du wallon.

– **Passage de *re-* initial à *ra-*, type *raneiet***

La notation par *a* du préverbe *re-* (*Quelle deo raneiet* 3 «qu'elle renie dieu») est un trait picard, le passage de *re* à *ra* est encore attesté aujourd'hui en picard, du type «ça ne me ravient pas» (J. Chaurand) ; il en est de même pour le *a* en syllabe initiale de *manatce* 4 (lat. *minacia*).

– **Combinaison *o+yod* issu de *k(s)*, lat. *coxit, coksit*, type *coist* «cuit»**

Selon Fouché (*Morph.*, 1967, 281) la combinaison de *o* avec yod issu de la palatalisation de *k* serait un trait du parler wallon, attesté aussi dans le sud de la Normandie, en Lorraine et en bourguignon.

– **Absence de *e* prosthétique, type *spede***

La forme de l'ancien français *spede* 11 «épée», latin *spatha*, présente la sonorisation de *t* intervocalique latin en *d*, ainsi que le passage de *a* latin à *e*, mais le développement de *e* prosthétique initial n'est pas noté¹⁹. Dans l'absence de cet *e* prosthétique, bien attesté dès l'époque latine, on pourrait voir selon J. Chaurand, un trait du parler wallon où cet *e* est particulièrement instable.

Il pourrait s'agir aussi d'un trait picard, l'absence de cet *e* étant encore bien attestée au XV^e siècle, chez le Picard Firmin le Ver, 1440, témoins les graphies *sperament* (du lat. *sperare* «attendre, espérer»), *spirer* (lat. *spirare* «respirer»), etc., à côté de formes néanmoins plus fréquentes qui présentent cet *e* (cf. Merrilees, Edwards, 1994, *Introduction*, p. XXX).

1.4.2. Trait d'un ancien français commun : développement d'un *d* épenthétique, type *uoldrent*

Contrairement aux traits régionaux picards et wallons présentés ci-dessus, le développement de *d* épenthétique entre *l* et *r* dans *uoldrent* 2 (deux exemples) et *uoldret* 11 représenterait plutôt un trait du très ancien français commun. Dans *concreidre*, infinitif, dérivé et composé de *creire*, latin *credere*, le *d*, ici étymologique, est peut-être encore légèrement prononcé avant son effacement au cours du XI^e siècle.

Ces quatre sous ensembles de formes graphiques que nous avons tenté de dégager induisent une première observation : le système graphique de l'ancienne langue est loin d'être uniforme, il est composite. Le fond proprement français du vocabulaire et de sa notation voisine avec des formes graphiques

19. Pour le passage de *a* latin, en syllabe tonique libre à *ae* monophthongué en *e*, cf. Zink (1986, 56-57). Pour l'absence de *e* prosthétique, un trait possible du parler wallon, cf. Chaurand (1972, 59-60).

étroitement imbriquées de notations latines, qui recouvrent le mot partiellement ou dans sa totalité ; il est entremêlé aussi de formes graphiques qui notent de l'oral, dont certaines présentent des traits proprement régionaux. Enfin, comme on le verra ci-dessous, ce système graphique intègre également un certain nombre d'usages graphiques, de graphèmes empruntés à d'autres systèmes, plus anciens, probablement bien connus à l'époque et que l'on peut appeler des «traditions graphiques».

2. DES TRADITIONS ORTHOGRAPHIQUES

Ce texte présente quelques graphies et usages graphiques utilisés pour une valeur plus ou moins reconnue à l'époque et devenue traditionnelle.

2.1. *L'intercalation de signes diacritiques*

Dès cette époque on observe l'adjonction de signes diacritiques, intercalés dans un graphème composé, afin d'en modifier la valeur phonique de base.

2.1.1. **z**, type **co/czo**

A czo no] (non se) uoldret concreidre li rex pagien] 11

Dans *czo* /tso/, pronom démonstratif (du latin *ecce hoc*), l'intercalation de *z* confère au *c* devant *o* (habituellement /ko/) la valeur de l'affriquée sourde *ts*. Ce type de graphie adscrite (et parallèlement le maintien de la graphie traditionnelle *co*), sera remplacé dans les textes à partir du XVI^e siècle, dans les dictionnaires au début du XVII^e siècle, par la graphie souscrite, *ç* cédille ; comparer R. Estienne 1549 *leçon*, Nicot 1606 *leçon*.

Le graphème composé *cz(o)* est employé à la même époque en ancien haut allemand avec la valeur identique /ts/ dans *le Rithmus teutonicus* ou *Ludwigslied* qui figure à la suite de la *Séquence de sainte Eulalie*, écrit de la même main²⁰.

2.1.2. **b**, type **ci/cbi**

Quelle deo raneiet cbi maent. [u] en ciel 3

L'intercalation du signe diacritique *b* entre *c* et *i* confère au graphème *c* (prononcé en afr /ts/ devant *e, i*) la valeur de /k/.

L'emploi du digramme *cb* pour /k/ utilisé ici dans des mots grammaticaux, remonte à une tradition grécolatine de notation de mots savants, du type *chorus*, qui emprunte *cb* au *kbi* grec (qui sera largement employé dans la langue savante en français, de *choeur* à *chiropracteur*). L'emploi de *cb* pour *k* devant voyelle autre que *i* (*e, o, u*) est repéré par Pope (1961, §1209) dans des textes anglonormands du XII^e siècle, dans le *Voyage de Saint Brendan*, graphies *unches, iluches, dunches, unchores*, ainsi que dans le *Psautier* d'Oxford. Cette graphie est courante dans la *Passion du Christ* (X^e siècle), cf. *donches, pasche*, etc.

20. Cf. Dieter Welke (1990, p. 92) «Forme linguistique et origines du *Rithmus teutonicus* (*Ludwigslied*), les graphies *czala* 8 («chiffre») et *magaczogo* 4 («précepteur ?»), in *La cantilène de sainte Eulalie, Actes du Colloque*.

2.2. La tradition galloromane de notation de yod par g devant e, i, type regiel /-jEl/²¹

Por manatce regiel 4

Chi rex eret a cel] di] }oure pagien] 6

A czo no] uoldret concreidre li rex pagien] 11

Dans l'adjectif *regiel*, lat. *regale(m)* de *rege(m)* «roi», le maintien en français du radical latin *reg-* permet le rapprochement immédiat avec la famille de *rex*, *regis*, et de ses dérivés, principe d'écriture étymologique et idéovisuel, qui assure une permanence graphique latinofrançaise, facilitant la compréhension ; en même temps l'existence d'une tradition d'écriture de yod par g devant i, est un indicateur de la prononciation, cf. *regiel* /*rejEl*/.

Dans *pagien]*, substantif et adjectif, du latin *paganus* «paysan», le maintien du radical latin facilite la reconnaissance du mot, le groupe *g+i* notant la prononciation courante en yod, de type *pajEns*²².

Selon Pope (§404 et §692), l'emploi de g pour la notation de yod remonte à une tradition galloromane, attestée dans le *Glossaire* de Endlicher, V^e siècle, chez Grégoire de Tours, VI^e siècle, du type *agebat* («il poussait devant lui») attestée aussi dans les *Gloses* de Reichenau, VII^e siècle.

La graphie traditionnelle g devant e, i pour la notation de yod, de type étymologique, historique et visuographique, sera remplacée par la suite par y, notant *i+yod*, graphie toutes choses égales moins ambiguë, maintenue dans les cas de contamination du timbre, du type R. Estienne 1549 - Nicot 1606 *royal* /*rwEjal-rwAjal*/. Dans des mots comme *glayeu*, *payen*, par contre, sans contamination du timbre, le y sera remplacé au XVIII^e siècle par i tréma, le *Dictionnaire de l'Académie* de 1762 enregistre *glaiëul*, *païen*, graphies plus proches de la prononciation. L'analyse de cette évolution graphique tend à montrer au cours des siècles une tendance au passage du visuographique et sémantique latin, à une plus grande transparence du rapport phonogrammique dans l'écriture du français.

2.3. L'emploi de x final latin pour la notation du son français /js/, type rex /rejs/

Sous la forme du latin *rex* (séquences 6 et 11, ci-dessus) le maintien de x final latin couvre la prononciation courante de la palatale française yod /rEjs/, avec un s du cas sujet ; la graphie étymologique latine x présente l'avantage de correspondre ici à une réalité de prononciation du français commun, tout en maintenant intacte la parenté latinofrançaise.

21. Pour la notation des sons vocaliques nous avons pris l'option de les noter par une capitale, sorte d'archiphonème, vue la difficulté de pouvoir préciser le timbre pour une époque si éloignée.

22. *Pagien]* 6, 11. Le] de désinence a une double fonction, servant dans la forme 6 comme marque du pluriel, cas régime, *Chi rex eret [...]* }oure pagien] «le roi qui régnait sur les payens», et dans la forme 11 il sert de flexion, appelée à disparaître, de l'ancien cas sujet. *A czo no] uoldret con creidre li rex pagiens]*, «le roi païen ne voulut pas croire cela».

2.4. L'emploi d'abréviations

Le manuscrit présente 12 cas d'emploi d'abréviations, ce qui représente 7% d'abréviations sur l'ensemble des formes graphiques. Parmi ces abréviations 7 sont proprement latines, 5 autres constituent des formes graphiques hybrides, un signe d'abréviation latine étant joint à une forme radicale ou suffixale française, l'abréviation latine correspondant à la prononciation du segment français abrégé.

Sous l'angle d'une théorie de l'écrit, il y a ici mise en jeu du principe d'écriture à la fois phonogrammique et visuographique, par l'utilisation de signes latins bien connus et répertoriés, adjoints au français dont ils notent un segment de prononciation. Ce type d'abréviation subsistera dans tout l'ancien français, et même au-delà.

2.4.1. Abréviations latines

dō pour «*deo*» ; **nō** pour «*non*»

Le texte présente 7 cas d'abréviations traditionnelles du latin inventoriés dans Cappelli, 1961, dont 3 pour le mot «*dieu*» (**dō** pour «*deo*» 2, 3, 5), et 3 autres pour l'adverbe de négation «*non*». (Pour l'abréviation **xps** 14, cf. ci-dessous).

2.4.2. Abréviations «hybrides» françaises

xps ; **xpi ien**

L'abréviation traditionnelle latine, d'origine grecque **xps** 14 «*christus*» a servi à la notation d'une abréviation francisée, le suffixe français en *-ien*, ayant été joint à l'abréviation latine du radical, **xpi ien** 7, *christi ien*, un blanc graphique isolant l'élément suffixal (ce qui montre en même temps l'impact de la structure morphologique et du sentiment de la composition, sur l'écriture du mot).

quelle pde]]e

Le signe d'abréviation latine *p* avec une barre souscrite, traditionnellement utilisé pour la notation de *per*, *par*, *por* (cf. Cappelli, 1961, XXX) a été employé en syllabe initiale du verbe français *perdesse*, soit **pde]]e** 9, abréviation française de type hybride, latinofrançaise, qui présente une microstructure comparable à celle des formes graphiques hybrides (cf. aussi plus haut le participe passé féminin *p]entede* 6 «*présentée*»).

nonq; omq;

Il en va de même pour le signe conventionnel *q*; suivi d'une sorte de point virgule dans **nonq; 7 omq;** 5 (*q*; étant utilisé en latin comme signe d'abréviation pour la troncation de *ue* dans les composés avec *que*, cf. Cappelli, 1961, XXXI). Comme précédemment, mais cette fois en finale, le signe d'abréviation usuel en latin a été joint à la forme francisée **nonq;** *nonque* pour *nunquam* «*ne jamais*», et **omq;** *omque* pour *umquam*, «*jamais*»²³.

23. La photocopie du ms. fait pencher pour une lecture de **nonq;** avec *q* suivi d'un point virgule. L'analyse du ms. tend à montrer, cependant, que le point virgule pourrait s'expliquer par le tracé de la virgule qui a été scindé au point d'intersection de la ligne tracée au préalable sur le parchemin pour guider l'écriture (impact d'un facteur matériel sur l'écrit).

3. EN GUISE DE CONCLUSION

Les quatre sous-ensembles de formes graphiques (plus complémentaires qu'exclusives) qui composent la langue d'oïl de ce document font apparaître à l'évidence que le système graphique de cette très ancienne langue est loin d'être uniforme. Le système graphique repose sur un colinguisme²⁴ à différents degrés, du très ancien français qui cohabite avec le latin, incluant quelques traits régionaux du système picard-wallon.

Le fond proprement français du vocabulaire et de sa notation voisine avec des formes graphiques étroitement imbriquées de notations latines, qui recouvrent le mot partiellement ou dans sa totalité, et présente par ailleurs des aspects morphosyntaxiques proches du latin. Le système graphique est entremêlé aussi de formes graphiques qui notent de l'oral, dont certaines présentent des traits proprement régionaux du système picard-wallon. Enfin ce système graphique intègre aussi un certain nombre d'habitudes graphiques, des graphèmes empruntés à des systèmes d'écriture plus anciens, probablement bien connus à l'époque, que l'on peut appeler des «traditions graphiques».

Sous l'angle d'une théorie de l'écrit, les notations de traits phoniques et morphologiques, identifiés comme faisant partie du système picard-wallon, ainsi que d'autres plus propres au très ancien français d'oïl, font apparaître que l'écriture entretient un rapport réel avec l'oral, ce qui correspond à la mise en jeu du principe d'écriture phonogrammique. Sous l'angle du fonctionnement morphogrammique du très ancien français commun, d'après ce document, il semble que l'on puisse affirmer que ce fonctionnement est souvent phonogrammique, les marques du genre, du nombre, y compris les désinences verbales de la 3^e personne du singulier s'entendent. On pourrait esquisser ainsi une histoire de l'évolution du fonctionnement morphogrammique au cours de l'histoire, qui de phonogrammique est devenu de nos jours essentiellement visuographique.

Le système graphique de la langue d'oïl, selon ce document, présente une continuité, à différents degrés, avec le latin, par l'emploi conjoint de la tradition d'écriture latine, qui, connue de longue date, facilite la reconnaissance du mot et l'intercompréhension (principe d'écriture visuographique et sémantique) avec interférence de graphies hybrides, latinofrançaises, qui servent de point d'ancrage et de repères sémantiques, facilitant probablement l'accès aux nouvelles formes développées par l'évolution du système linguistique de l'ancien français. En d'autres termes, ce qui nous paraît brouillé, aujourd'hui, dans le système graphique de l'ancienne langue, devait au contraire assurer une permanence graphique, à l'époque, témoin l'emploi de graphies traditionnelles galloromanes, qui sera remplacé au cours des siècles par une graphie plus proche de la prononciation, dans le sens d'une modernisation orthographique.

24. Pour l'analyse de cette notion, cf. Renée Balibar, 1993, *Le Colinguisme*.

BIBLIOGRAPHIE SUCCINTE

- BALIBAR, R. (1993): *Le Colinguisme*, Paris, P.U.F. Que sais-je?
- CHAURAND, J. 1972, *Introduction à la dialectologie française*, Paris, collection Etudes.
- DION, M.-P. (éditeur) (1990): *La cantilène de sainte Eulalie*, Actes du colloque de Valenciennes, 21 mars 1989, édités par ACCES.
- MERRILEES, B., EDWARDS, W., ed. (1994): *Firmini Verris Dictionarius* : Dictionnaire latin-français de Firmin Le Ver, Turnhout, 1994, *Corpus Christianorum, Continuatio medievalis, Nouveau recueil des lexiques latins-français du moyen âge*, éd. Brepols.
- STRAKA, G. (1979): «Remarques sur la désarticulation et l'amuissement de l's implosive», 443-464 in *Les Sons et les mots*, Klincksieck.
- WÜEST, J. (1995): «Les sciptae françaises II. Picardie, Hainaut, Artois, Flandres», in *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL)*, édité par HOLTUS, METZELTIN, SCHMITT, Vol. II,2, *Les différentes langues romanes et leurs régions d'implantation du Moyen âge à la Renaissance*, Tübingen, Niemeyer, 1995, p. 300-314.

